L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 70 rue du Charnon.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 28 AOUT 1889.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

OGER à Antoine A. Meyer—A partir du 1er septembre prochain et suivants, la cave sous la Salle de Recettes, pour être transformée en dépôt de bière. S'adresser à Lemle & Block, 26 Magazine.

A VENDRE.

PAR Son Commerce Immédiat, consistant 7 ans 1889, A VENDRE, A la Succession de Mme Veuve Jean Baptiste Cavelier, née Marie Adélaïde Trémoulet, décédée, composée de : Une Maison de Commerce, avec Comptoir, Rayons, Glaces, Banquettes, Comptoir-Caisse, Balances, Bascules, Poêle, Tuyaux, Outils, Ustensiles, Marchandises, Meubles, Effets, Linge, Vaisselle, Batterie de Cuisine, Chevaux, Voiture, Harnais, Outils, Ustensiles, Fourrages, Avoine, Foin, Son, Etc., Etc., Etc.
Situé rue Bourbon, No 1, coin de la rue Conti, dans la Ville de la Nouvelle-Orléans.
Pour tous renseignements, s'adresser à Me Jules Denis, Notaire, 16 rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 27 août 1889.
27 août—28 29 30 31

AU Stock Landing, des vapeurs domestiques de Bayou, par Ste Gemé à Cie. Chargé—27

A VENDRE.—Le Vieux Commerce de Vins, Liqueurs, Cigares, Tabacs, etc., situé au No 1 rue Hagan, Vieux Carré, connu sous le nom de Vieux Hôtel des Vins.
Pour tous renseignements, s'adresser à Me Jules Denis, Notaire, 16 rue Carondelet.
16 août—27

A VENDRE.—Une vacherie comprenant neuf vaches, un cheval, un wagon et tout ce qu'il faut pour le service de la vacherie, s'adresser à Mme Sy. Frot, rue Bertholomey, entre Roman et Urquhart. 4 août—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jeanne Grobon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,547.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas Grobon, syndic de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
22 août—29 27 31 Greffier.

Succession de Mme H. Bouvoyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,026.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par F. G. Hirsh, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
20août—30 24 29 Greffier.

Succession de Peter Bowery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,774.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Sullivan, veuve de Peter Bowery, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
17 août—17,22,26

Succession de Henrietta Bürpker veuve en premières noces de Henry Frantz, et en secondes noces femme divorcée de Charles Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,666.—Division E.—Attendu que Jacob Schinz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Henriette Johnson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
13 août—13 17 22 Greffier.

Succession de F. Andrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,659—Division C. Attendu que Joseph Eckles a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. Andrieu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
9 août—9 14 18 Greffier.

Succession de Peter Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,635.—Division C.—Attendu que Peter Schneider Jr. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Schneider, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
9 août—9 14 18 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la Paroisse d'Orléans.—J. Friedlander & Co. vs leurs créanciers.—No 27,699—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de J. Friedlander & Co. soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 21 septembre 1889, à 11 heures A. M. dans le but de voter sur leur application pour un répit, et que Jos N. Wolfess, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite société, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour toutes procédures contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues.
Nlle-Orléans, 16 août 1889
Signé: FRED. D. KING,
Juge.
Pour copie conforme:
Nouvelle-Orléans, 16 août 1889.
ALEX. LUMINAIS, Député Greffier.
17 août—22 au 31 sept

William Vogre vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,094—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette faillite et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph H. Dewery, administrateur de cette succession, ne soit pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
17 août—17,22,26

Succession de Jeanne Grobon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,547.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas Grobon, syndic de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
22 août—29 27 31 Greffier.

Succession de Mme H. Bouvoyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,026.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par F. G. Hirsh, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
20août—30 24 29 Greffier.

Succession de Peter Bowery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,774.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Sullivan, veuve de Peter Bowery, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
17 août—17,22,26

Succession de Henrietta Bürpker veuve en premières noces de Henry Frantz, et en secondes noces femme divorcée de Charles Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,666.—Division E.—Attendu que Jacob Schinz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Henriette Johnson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
13 août—13 17 22 Greffier.

Succession de F. Andrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,659—Division C. Attendu que Joseph Eckles a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. Andrieu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
9 août—9 14 18 Greffier.

Succession de Peter Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,635.—Division C.—Attendu que Peter Schneider Jr. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Schneider, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
9 août—9 14 18 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la Paroisse d'Orléans.—J. Friedlander & Co. vs leurs créanciers.—No 27,699—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de J. Friedlander & Co. soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 21 septembre 1889, à 11 heures A. M. dans le but de voter sur leur application pour un répit, et que Jos N. Wolfess, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite société, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour toutes procédures contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues.
Nlle-Orléans, 16 août 1889
Signé: FRED. D. KING,
Juge.
Pour copie conforme:
Nouvelle-Orléans, 16 août 1889.
ALEX. LUMINAIS, Député Greffier.
17 août—22 au 31 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,171.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Succession Sarlat, veuve de J. Pierre Marie Antoine Sarlat, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
16 août—16 21 26

Albert Commerch vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31,497—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette faillite et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le second compte annuel présenté par Albert Commerch, syndic des créanciers de cette faillite, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
10 août—10 15 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la paroisse d'Orléans.—No 27,497.—Division B.—H. F. Searcy & Co vs. Succession de John A. Mahler et David J. Searcy. Ordre de Cour.—Qu'une réunion des biens des susdites succession soit convoquée et tenue pardevant Henry J. Schmidt, notaire, en cette ville, commençant le 21 septembre 1889, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires des dites succession, et d'être autorisé à vendre aux enchères publiques, en bloc ou en détail, tous les biens meubles et immeubles appartenant aux dites succession, situés en la Nouvelle-Orléans, ou ailleurs, et de recevoir les paiements et les propriétés des dites succession, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les propriétés des dites succession soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de cette cour.
Nouvelle-Orléans, 5 août 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RAMELIN, Député-Greffier.
9 août—27 au 2 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la paroisse d'Orléans.—No 27,082—Division E.—Mahaffay, Lamperez, vs. Succession de Pedro Cuzan.—Ordre de Cour.—Sur la requête présentée par Mahaffay, Lamperez & Co, pétitionnaires, demandant la nomination d'un curateur pour la succession de Pedro Cuzan, décédé, et sur ce qu'il a été représenté par la dite requête que la succession de Pedro Cuzan est endettée envers les pétitionnaires, et qu'il est nécessaire de nommer un curateur pour représenter la succession de Pedro Cuzan, décédé, dans les poursuites intentées contre elle par les pétitionnaires, il est ordonné que Jos. Lemarié soit nommé curateur pour représenter la succession de Pedro Cuzan, décédé, dans les poursuites intentées contre elle par les pétitionnaires, et qu'il soit tenu de prêter serment et de donner caution en la somme de $100 pour l'accomplissement fidèle de ses devoirs.
Nouvelle-Orléans, 16 août 1889.
(Signé) FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dûment assermenté à la place de l'Hon. Albert Voorhies, Juge de la dite Cour, Division E, absent.
Pour copie conforme:
ALEX. LUMINAIS, Député Greffier.
17 août—22 au 31 août

Simon
LES PHOTOGRAPHIES
GARENNE,
No 1422 RUE DU CANAL, près du Grand Opéra Nouveau, et 21 RUE DU LYCEE-HOPITAL.
29 août—1er Sept

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et renversa par la nouvelle Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Son grand tirage mensuel aura lieu comme ont lieu actuellement ceux de Décembre et les grands tirages à nombres complets qui ont lieu dans les autres Etats de l'Union, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous désirons, par les présentes, que nous puissions à tous les temps nommés et connus-tribués de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et constituons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ce manoeuvre, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. H. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 10 SEPT. 1889

GROS LOT:
$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, cett:	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, cett:	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, cett:	999,900
999 Lots de	$100,	99,900

2,134 Lots se montant à.....$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, on peut leur renseigner ici. Ces vendeurs avec l'adresse en question.

IMPORTANT.

Mandats par Postal Notes, Express Money Order, et Bank Drafts sur New York, ou Lettres Enregistrées

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, La.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

Le Tirage a lieu sous les yeux de nombreux spectateurs, et la Liste officielle des Numéros gagnants est publiée immédiatement après le tirage. Les billets sont en vente chez tous les Membres de la Compagnie, et aux Bureaux de la Compagnie, 319 Rue Dauphine, Nouvelle-Orléans.

L'ABEILLE
— DE LA —
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
— PARAISSANT —
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
— LE —
SAMEDI MATIN
— ET —
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 78 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 00
Quatre mois	1 00
Un mois	20

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est repue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin matinal,

Une liste des entrées en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS,
78 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession, hypothèque, saisie-exécution, jouissance et autres.

Comptoirs, meubles, etc.

Succession de Louis Lemaire vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,618.—Division C.—Attendu que Louis Lemaire a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Lemaire, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
9 août—9 14 18 Greffier.

Succession de Mme H. Bouvoyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,026.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par F. G. Hirsh, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
20août—30 24 29 Greffier.

Succession de Peter Bowery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,774.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Sullivan, veuve de Peter Bowery, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
17 août—17,22,26 Greffier.

Succession de Henrietta Bürpker veuve en premières noces de Henry Frantz, et en secondes noces femme divorcée de Charles Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,666.—Division E.—Attendu que Jacob Schinz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Henriette Johnson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
13 août—13 17 22 Greffier.

Succession de F. Andrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,659—Division C. Attendu que Joseph Eckles a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. Andrieu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
9 août—9 14 18 Greffier.

Succession de Peter Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,635.—Division C.—Attendu que Peter Schneider Jr. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Schneider, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
9 août—9 14 18 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la Paroisse d'Orléans.—J. Friedlander & Co. vs leurs créanciers.—No 27,699—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de J. Friedlander & Co. soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 21 septembre 1889, à 11 heures A. M. dans le but de voter sur leur application pour un répit, et que Jos N. Wolfess, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite société, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour toutes procédures contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues.
Nlle-Orléans, 16 août 1889
Signé: FRED. D. KING,
Juge.
Pour copie conforme:
Nouvelle-Orléans, 16 août 1889.
ALEX. LUMINAIS, Député Greffier.
17 août—22 au 31 sept

William Vogre vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,094—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette faillite et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph H. Dewery, administrateur de cette succession, ne soit pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
13 août—13 17 22 Greffier.

Succession de Jeanne Grobon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,547.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas Grobon, syndic de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
22 août—29 27 31 Greffier.

Succession de Mme H. Bouvoyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,026.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par F. G. Hirsh, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
20août—30 24 29 Greffier.

Succession de Peter Bowery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,774.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Sullivan, veuve de Peter Bowery, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
17 août—17,22,26 Greffier.

Succession de Henrietta Bürpker veuve en premières noces de Henry Frantz, et en secondes noces femme divorcée de Charles Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,666.—Division E.—Attendu que Jacob Schinz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Henriette Johnson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
13 août—13 17 22 Greffier.

Succession de F. Andrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,659—Division C. Attendu que Joseph Eckles a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. Andrieu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
9 août—9 14 18 Greffier.

Succession de Peter Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,635.—Division C.—Attendu que Peter Schneider Jr. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Schneider, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
9 août—9 14 18 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la Paroisse d'Orléans.—J. Friedlander & Co. vs leurs créanciers.—No 27,699—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de J. Friedlander & Co. soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 21 septembre 1889, à 11 heures A. M. dans le but de voter sur leur application pour un répit, et que Jos N. Wolfess, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite société, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour toutes procédures contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues.
Nlle-Orléans, 16 août 1889
Signé: FRED. D. KING,
Juge.
Pour copie conforme:
Nouvelle-Orléans, 16 août 1889.
ALEX. LUMINAIS, Député Greffier.
17 août—22 au 31 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la paroisse d'Orléans.—No 27,171.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Succession Sarlat, veuve de J. Pierre Marie Antoine Sarlat, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
16 août—16 21 26

Albert Commerch vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31,497—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette faillite et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le second compte annuel présenté par Albert Commerch, syndic des créanciers de cette faillite, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
10 août—10 15 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la paroisse d'Orléans.—No 27,497.—Division B.—H. F. Searcy & Co vs. Succession de John A. Mahler et David J. Searcy. Ordre de Cour.—Qu'une réunion des biens des susdites succession soit convoquée et tenue pardevant Henry J. Schmidt, notaire, en cette ville, commençant le 21 septembre 1889, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires des dites succession, et d'être autorisé à vendre aux enchères publiques, en bloc ou en détail, tous les biens meubles et immeubles appartenant aux dites succession, situés en la Nouvelle-Orléans, ou ailleurs, et de recevoir les paiements et les propriétés des dites succession, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les propriétés des dites succession soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de cette cour.
Nouvelle-Orléans, 5 août 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RAMELIN, Député-Greffier.
9 août—27 au 2 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la paroisse d'Orléans.—No 27,082—Division E.—Mahaffay, Lamperez, vs. Succession de Pedro Cuzan.—Ordre de Cour.—Sur la requête présentée par Mahaffay, Lamperez & Co, pétitionnaires, demandant la nomination d'un curateur pour la succession de Pedro Cuzan, décédé, et sur ce qu'il a été représenté par la dite requête que la succession de Pedro Cuzan est endettée envers les pétitionnaires, et qu'il est nécessaire de nommer un curateur pour représenter la succession de Pedro Cuzan, décédé, dans les poursuites intentées contre elle par les pétitionnaires, il est ordonné que Jos. Lemarié soit nommé curateur pour représenter la succession de Pedro Cuzan, décédé, dans les poursuites intentées contre elle par les pétitionnaires, et qu'il soit tenu de prêter serment et de donner caution en la somme de $100 pour l'accomplissement fidèle de ses devoirs.
Nouvelle-Orléans, 16 août 1889.
(Signé) FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dûment assermenté à la place de l'Hon. Albert Voorhies, Juge de la dite Cour, Division E, absent.
Pour copie conforme:
ALEX. LUMINAIS, Député Greffier.
17 août—22 au 31 sept

Simon
LES PHOTOGRAPHIES
GARENNE,
No 1422 RUE DU CANAL, près du Grand Opéra Nouveau, et 21 RUE DU LYCEE-HOPITAL.
29 août—1er Sept

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession, hypothèque, saisie-exécution, jouissance et autres.

Comptoirs, meubles, etc.

Succession de Louis Lemaire vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,618.—Division C.—Attendu que Louis Lemaire a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Lemaire, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
9 août—9 14 18 Greffier.

Succession de Mme H. Bouvoyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,026.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par F. G. Hirsh, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
20août—30 24 29 Greffier.

Succession de Peter Bowery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,774.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Sullivan, veuve de Peter Bowery, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
17 août—17,22,26 Greffier.

Succession de Henrietta Bürpker veuve en premières noces de Henry Frantz, et en secondes noces femme divorcée de Charles Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,666.—Division E.—Attendu que Jacob Schinz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Henriette Johnson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
13 août—13 17 22 Greffier.

Succession de F. Andrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,659—Division C. Attendu que Joseph Eckles a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. Andrieu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
9 août—9 14 18 Greffier.

Succession de Peter Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,635.—Division C.—Attendu que Peter